

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE RIBEAUVILLÉ

Enquête publique relative au projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 17/03/2026, le Maire de RIBEAUVILLÉ a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, dans les formes prescrites par le code de l'environnement, sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune, portant sur la reconversion de la friche dite RUWABELL actuellement en zone UE (vocation économique) pour modification en zone UBf (vocation principale d'habitat).

Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du responsable du projet, la commune de RIBEAUVILLÉ. Le dossier de modification, intégrant l'évaluation environnementale et son résumé non technique, les études complémentaires réalisées suite à la demande des MRAe/ DREAL, le compte-rendu de la visite sur place du 19/01/2026, la délibération du Conseil Municipal tirant le bilan de la concertation sur le projet, les avis des Personnes Publiques Associées, l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire en réponse de la commune à celui-ci, ainsi que la note explicative (R 123-8 du CE) pourront être consultés en mairie de RIBEAUVILLÉ (version papier et poste informatique) pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du 10/04/2026 au 13/05/2026.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des documents aux jours et heures ouvrables de la mairie durant cette période et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser, par correspondance, au commissaire enquêteur, en mairie de RIBEAUVILLÉ, place du marché – 68 150 RIBEAUVILLE, siège de l'enquête ou par mail à l'adresse suivante mairie@ribeauville.fr en indiquant « Enquête publique MOD 9 PLU » dans l'objet.

M. Thomas BACHMANN, urbaniste, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Patrick SPIES en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il recevra personnellement toutes observations et réclamations en mairie de RIBEAUVILLÉ aux jours et heures mentionnés :

- VENDREDI 10/04/2026 de 9H00 à 11H00, début d'enquête publique
- MARDI 28/04/2026 de 16H00 à 18H00
- MERCREDI 13/05/2026 de 14H00 à 16H00, fin d'enquête publique

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquête sera déposée en mairie de RIBEAUVILLÉ, au tribunal administratif de Strasbourg et en préfecture du Haut-Rhin. Ces documents pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en Mairie et en Préfecture ou sur le site internet de la commune de RIBEAUVILLÉ à l'adresse suivante www.ribeauville.fr

L'autorité compétente pour approuver le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme est la commune de RIBEAUVILLÉ par voie de délibération du conseil municipal.

Les pièces du dossier et les informations relatives à cette enquête pourront également être consultées sur le site internet de la commune de RIBEAUVILLÉ à l'adresse www.ribeauville.fr